

2 Allée Alan TURING CS40033

63178 AUBIERE Cedex Tél : 04 73 28 99 99 cofrac

Laboratoire d'étalonnage accrédité

Accréditation n° 2-6584

portée disponible sur www.cofrac.fr

Certificat d'Étalonnage n°LPL220920PIP009

Certificat délivré à : GD BIOTECH

3595 ROUTE DE TOURNAI

59501 DOUAI

Equipement étalonné PIPETTE MONOCANAL MÉCANIQUE À DÉPLACEMENT D'AIR

Marque de la pipette Rainin Pipet-Lite XLS L-100

N° de série : C041231012 N° Identification : GDD-PIPE-018

Volume de la pipette : $10 - 100 \mu l$

Type d'étalonnage : Étalonnage réalisé en l'état

But de l'étalonnage : Le but de l'étalonnage est de déterminer les volumes délivrés pour des valeurs

de volume affichées sur l'appareil volumétrique à piston.

Méthode de mesure : Décontamination : Externe
☑ Bactinyl

La méthode d'étalonnage correspond à la méthode gravimétrique selon la norme NF EN ISO 8655-6 sans changement de cône entre chaque pesée. Cette méthode est appliquée conformément à l'instruction interne MC2 n° I40 PC11.

Conditions de l'étalonnage : Avant étalonnage, l'équipement séjourne au moins 2 h à 20°C ±2°C.

L'environnement du laboratoire d'étalonnage est contrôlé en température, humidité et pression.

La conversion de la masse en volume est réalisée selon la formule de la norme ISO/TR 20461 (Formule 2 ISO8655-2).

Conditions prises en compte	Conditions de manipulation			
Température Eau : 18,75°C	20°C±2°C			
Pression: 986 hPa				
Humidité : 59,29 %HR	> 50%HR			

Z= 1,00258

Nombre de pesées

effectuées

10 pesées

Résultats de l'étalonnage :

Date de l'étalonnage : **20/09/22** Opérateur de l'étalonnage : **Lise PLAISANT**

Balance utilisée pour l'étalonnage : Mettler Tolédo XPE26PC de résolution 0,001 mg n°ET528 Référence de la pointe utilisée pour l'étalonnage : **Pointe à filtre fournie par le Client**

Indication de la pipette (μΙ)	Volume délivré (μl)	Erreur systèmatique (E _j en μl)		Conformité justesse	Ecart type (s en μl)		Conformité Fidélité
10	10,469	Ejustesse	0,469	CONFORME	S	0,07	CONFORME
		I _{étalonnage} (k=2)	0,23		EMT _{aléatoire}	0,3	
		EMT _{systématique}	0,80				
50	50,168	Ejustesse	0,168	CONFORME	S	0,09	CONFORME
		I _{étalonnage} (k=2)	0,23		EMT _{aléatoire}	0,3	
		EMT _{systématique}	0,80				
100	100,639	Ejustesse	0,639	NON CONFORME	S	0,12	CONFORME
		I _{étalonnage} (k=2)	0,25		EMT _{aléatoire}	0,3	
		EMT _{systématique}	0,80				

L'équipement est déclaré conforme si son erreur de justesse (en tenant compte de l'incertitude) est inférieure ou égale à l'erreur maximale tolérée (EMT) définie dans le tableau de résultat : $|\mathbf{E}_{\mathbf{i}}|$ + létalonnage \leq EMT $_{\text{systématique}}$

ET si l'écart type expérimental (s) est inférieur ou égale à l'erreur maximale tolérée (EMT) définie dans le tableau de résultat : s ≤ EMT_{aléatoire}

Les EMT prises en compte ont été définie par : ISO 8655

Les incertitudes élargies mentionnées sont celles correspondant à l'incertitude-type composée multipliée par un facteur d'élargissement k=2, qui correspond, pour une répartition normale, à un niveau de fiabilité de 95%. Les incertitudes-types ont été calculées en tenant compte des différentes composantes d'incertitudes, étalon de référence, moyens d'étalonnage, conditions d'environnement, contribution de l'instrument étalonné, répétabilité, ...

La délivrance d'un certificat d'étalonnage portant le logotype COFRAC Etalonnage garantit le raccordement des résultats d'étalonnage au système international d'unité SI.

Date d'émission : 20/09/2022 Le Responsable Métrologue, PHILIPPE PETIT

Ce certificat comprend 1 page.

FIN DU CERTIFICAT D'ETALONNAGE

